



Département des HAUTES-ALPES  
Arrondissement de Briançon  
Canton de Briançon 1  
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°24.05.09

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 juillet 2024  
Date d'affichage : 18 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le vingt-cinq juillet à dix-huit heures et trente,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de **M. Emeric SALLE, Maire,**

Etaient Présents : Emeric SALLE, Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEES, Paul FIGVED, Sophie PAUMOND, Jean-Paul SALLE, Jean-Claude VINATIER.

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 14

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusées :

Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Emeric SALLE

Muriel FINE ayant donné pouvoir à Gilles PERLI

Gaspard BOREL ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO

Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Isabelle DESMALLEES

**Isabelle DESMALLEES a été élue secrétaire de séance.**

**Objet :** Cession des parcelles AI 860 et AI 856 – Les Pananches / Mme DEGOUYS Sandrine

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans la perspective de la vente de la maison familiale, Madame Sandrine DEGOUYS a manifesté son intérêt pour acheter les parcelles communales cadastrées AI 856 et AI 860, situées au droit de la propriété des consorts Degouys.

**Vu** l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les articles L2111-1 et L2141-1 et suivant du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu la délibération n° 24.05.08 en date du 25 juillet 2024 relative à la désaffectation et au déclassement de la parcelle communale cadastrée n° AI856 d'une surface de 48m<sup>2</sup> et de la parcelle communale cadastrée n° AI860 d'une surface d'environ 80m<sup>2</sup> ;

**Considérant** qu'il a été proposé de céder les parcelles AI856 et AI860 d'une surface cumulée d'environ 128 m<sup>2</sup> au prix de 750€ le m<sup>2</sup> ;

**Considérant** que ces parcelles ont fait l'objet d'une désaffectation et d'un déclassement du domaine public pour être intégrées dans le domaine privé communal ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des membres votants :

- **ACCEPTÉ** la cession des parcelles AI856 et AI860 d'une contenance cumulée de 128 m<sup>2</sup> situées au hameau du Pananches au profit de Madame Sandrine DEGOUYS, au prix de 750€ le m<sup>2</sup> ;
- **DIT** que les frais de l'éventuel document d'arpentage et les frais notariés seront à la charge de Madame Sandrine DEGOUYS.
- **DIT** qu'en présence de réseaux (secs et humides), une servitude de passage notariée à titre perpétuelle sera instituée au profit des opérateurs des réseaux concernés, connus (eau) ou à connaître ;
- **NOMME** l'office notarial SELARL AGOSTINO AUDIFFRED BENJAMIN, situé 09 boulevard du Lautaret à BRIANCON (05100), pour l'établissement de l'acte à intervenir ;
- **DESIGNE** M. le Maire ou en cas d'empêchement l'Adjoint à l'Urbanisme à signer tous documents ou actes se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré en séance le 25 juillet 2024.

Le Maire

Emeric SALLE



Le secrétaire de séance

Isabelle DESMALLEES

005=210501615=20240725=240509-DE  
Recu Département 08/2024  
HAUTES ALPES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
Service Départemental des Impôts Fonciers  
Cité Administrative Desmichels Rue du 4ème Régiment de Chasseurs 05016  
05016 GAP Cedex  
tél. 04.92.40.16.92 -fax  
sdlf05.gap@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

